

NEWSLETTER

Le bulletin d'information de la CPTS Fort d'Yvelines

Présentation de la CPTS

A la découverte de la CPTS Fort d'Yvelines...



Une dynamique collective au service de la santé de notre territoire !

La CPTS Fort d'Yvelines, officiellement constituée le 25 mars 2021, est née de la volonté des professionnels de santé du territoire de structurer une réponse collective et coordonnée aux enjeux de santé locaux.

L'initiative a été portée initialement par les professionnels de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Thoiry, dans le prolongement de leur engagement en faveur de l'exercice coordonné. Cette dynamique a rassemblé d'autres acteurs du territoire, désireux de s'impliquer dans une démarche collaborative et territoriale.

Depuis sa création, la CPTS s'est ouverte à tous les professionnels de santé, quels que soient leur mode d'exercice ou leur spécialité, ainsi qu'à toute personne morale ou physique œuvrant dans le champ de la santé et partageant les valeurs et missions de la CPTS.

Aujourd'hui, la CPTS Fort d'Yvelines incarne un projet de santé territoriale partagé, fondé sur une volonté commune : améliorer le parcours de soins et la qualité de vie des habitants du territoire.

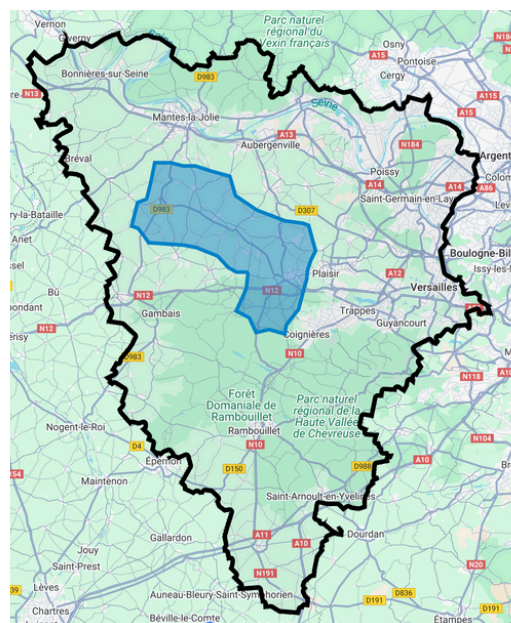
Notre territoire d'intervention

La CPTS Fort d'Yvelines couvre un territoire composé de 37 communes, situées dans les Yvelines. Elle regroupe une population de près de 48 387 habitants et une diversité de professionnels exerçant notamment en milieu rural.

Les communes membres de la CPTS sont :

- Arnouville-lès-Mantes,
- Auteuil le roi,
- Autouillet,
- Bazoches-sur-Guyonne,
- Beynes,
- Boinvilliers,
- Boissy-sans-Avoir,
- Courgent,
- Flexanville,
- Goupillières,
- Goussonville,
- Hargeville,
- Jouars-Pontchartrain,
- Jumeauville,
- Le Tremblay-sur-Mauldre,
- Les Mesnuls,
- Marcq,
- Mareil-le-Guyon,
- Méré,
- Montchauvet,
- Montfort-l'Amaury,
- Mulcent,
- Neauphle-le-Château,
- Neauphle-le-Vieux,
- Orvilliers,
- Osmoy,
- Prunay-le-Temple,
- Saint-Germain-de-la-Grange,
- Saint-Martin-des-Champs,
- Saint-rémy-l'Honoré,
- Saulx-Marchais,
- Septeuil,
- Thiverval-Grignon,
- Thoiry,
- Vicq,
- Villiers-le-Mahieu,
- Villiers-Saint-Frédéric.

Le territoire présente des caractéristiques variées en termes de démographie, d'offre de soins, de besoins en santé et de ressources disponibles, ce qui rend la coordination entre professionnels d'autant plus essentielle.



Zoom sur les actions de la CPTS

La CPTS Fort d'Yvelines déploie ses actions autour des missions socles définies au niveau national, en les adaptant aux besoins spécifiques de son territoire. Ces missions visent à améliorer la coordination, l'accès aux soins et la qualité des prises en charge pour les habitants.

Amélioration de l'accès aux soins

- Faciliter l'accès à un médecin traitant,
- Organiser la prise en charge des soins non programmés en ville,

Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

- Déploiement de parcours coordonnés pour des pathologies identifiées comme prioritaires sur le territoire :
 - Parcours diabète
 - Parcours femmes/enfants

Développement des actions territoriales de prévention

- Mise en œuvre d'actions de prévention ciblées, notamment :
 - Dépistage des cancers féminins
 - Prévention du diabète

Réponse aux crises sanitaires graves

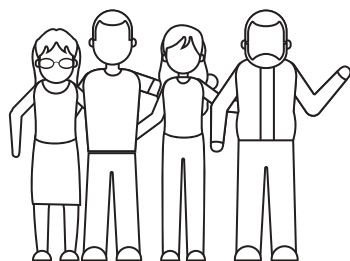
- Rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action

Développement de la qualité et de la pertinence des soins

- Promotion des bonnes pratiques professionnelles et soutien à l'évaluation des pratiques afin de garantir des soins adaptés, efficaces et sécurisés.

Accompagnement des professionnels de santé du territoire

- Soutien à l'accueil nouveaux professionnels de santé, mise en réseau, soutien à l'exercice coordonné, aide à l'installation...
- Favoriser l'attractivité du territoire pour renforcer l'offre de soins locale.



Tatiana HENRIOT
Présidente
IPA



Olivier PERDRIZET
Membre
Médecin Généraliste



Siham BELHAJ
Trésorière Adjointe
Pharmacienne



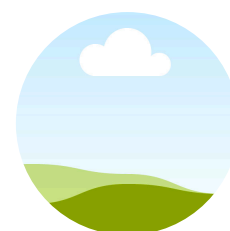
Caroline KLEPPER
Secrétaire
Médecin



Isabelle SOYER-LANGLAIS
Trésorière
Sage-Femme



Grégory PAPE
Secrétaire Adjoint
Pharmacien



Nathalie TROMEUR
Membre
Kinésithérapeute

Les membres du Bureau



Agenda



Actualités et dynamiques territoriales

LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

12/02/2025 Signature des ACI

12/06/2025 - Participation à l'atelier des coordonnateurs

À VENIR

07/10/2025 - Réunion publique
CPTS Fort d'Yvelines

12/12/2025 - Journée Inter-CPTS

Bienvenue au sein de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Fort d'Yvelines.

La CPTS a été initié par les professionnels de santé et pour les professionnels de santé, afin de faciliter votre intégration avec la possibilité de participer à des missions qui vous parlent, d'avoir accès à des outils, et les avantages de participer à un exercice coordonné. En rejoignant la CPTS, vous intégrez un réseau pluri-professionnel engagé dans l'amélioration de la coordination des soins, l'accès à la santé, la prévention, et la réponse aux besoins spécifiques de notre population.

Vous y trouverez votre place, que vous soyez en ville, en établissement, ou en structure médico-sociale car chaque acteur de la santé à un rôle à jouer.

Nous vous invitons à venir à notre rencontre, et à participer à faire vivre cet exercice coordonné.

Pour adhérer : <https://www.helloasso.com/associations/cpts-fort-d-yvelines>

CITANA, outil numérique conçu pour faciliter la coordination entre professionnels de santé sur le territoire. Outil pensé pour répondre aux besoins concrets des professionnels, il est mis à disposition par la CPTS, et vous permet entre autres de :

- 📅 Gérer votre planning personnel et consulter un planning partagé avec les professionnels de santé du territoire
- 📞 Organiser des téléconsultations facilement via un système intégré
- 🏠 Faire des demandes d'intervention à d'autres professionnels pour la prise en charge d'un patient
- ⚠️ Créer des signalements lorsqu'une situation nécessite une attention particulière ou une coordination renforcée
- 📁 Accéder aux données de santé partagées par les autres utilisateurs (transmissions, dernières consultations, documents médicaux...)

Pour vous créer un compte, contactez-nous : mail + tél ?

Informations juridiques



🗨️ Convention nationale infirmière : les négociations sont lancées

Le 27 mai dernier, la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Catherine Vautrin, a diffusé la lettre de cadrage ouvrant les négociations de la future convention nationale infirmière.

Cette lettre fixe les grands axes de travail, notamment :

- L'évolution du modèle de rémunération,
- Le renforcement de l'exercice coordonné,
- La reconnaissance des compétences élargies.

Ces négociations sont en cours, avec pour objectif d'aboutir à une nouvelle convention d'ici la fin de l'année.

⚖️ Loi infirmière : une évolution législative en cours

La nouvelle loi infirmière, adoptée par le Parlement, vise à clarifier les compétences des infirmiers et à reconnaître leur rôle dans le système de santé. La promulgation de la loi est attendue prochainement.

🏠 Négociations ACI des MSP : enjeux et représentations

Les négociations autour de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont en cours.

Elles portent notamment sur :

- L'évolution des indicateurs et des modalités de financement,
- La simplification des démarches,
- Le renforcement de la dynamique territoriale.

L'organisation AVEC Santé représente les professionnels dans ce cadre et porte la voix de l'exercice coordonné. Ces échanges sont essentiels pour adapter le modèle des MSP aux besoins actuels du terrain.



Recommandations / bonnes pratiques

HAS : dernières recommandations publiées

La Haute Autorité de Santé (HAS) a récemment publié plusieurs recommandations, dont :

- Parcours de soins des patients avec un trouble neurodéveloppemental (TND) : un guide pour structurer l'accompagnement coordonné des enfants et adultes concernés.
- Prise en charge des lombalgies chroniques : valorisation de l'activité physique et coordination pluridisciplinaire.
- Bon usage des examens d'imagerie : pour réduire les prescriptions inutiles et améliorer la pertinence des soins.

L'ensemble des recommandations est consultable sur le site : www.has-sante.fr

MonParcoursPsy : un outil pour l'accès à la santé mentale

Le dispositif MonParcoursPsy permet à toute personne dès l'âge de 3 ans, souffrant de troubles psychiques légers à modérés, de bénéficier de séances prises en charge chez un psychologue conventionné, après orientation par un médecin.

Ce dispositif vise à :

- Favoriser un accès rapide à un soutien psychologique de proximité,
- Mieux repérer et orienter les troubles anxieux, dépressifs ou réactionnels,
- S'inscrire dans une démarche coordonnée avec les autres professionnels de santé.

Plus d'infos sur : monparcourspsy.sante.gouv.fr

Accès direct : Kinésithérapeutes et Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)

Depuis les dernières évolutions réglementaires, l'accès direct est désormais possible pour :

- Les kinésithérapeutes, dans certaines structures de soins coordonnés (MSP, centres de santé...), sans prescription médicale préalable, sous conditions.
- Les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA), pour certains patients chroniques ou suivis dans un cadre coordonné, également sans passage systématique par le médecin traitant.

 Objectif : fluidifier les parcours, désengorger la médecine générale et renforcer l'autonomie des professionnels paramédicaux.



Contacts de la CPTS


Une question, un besoin de coordination ou d'appui sur le terrain ?

L'équipe de la CPTS Fort d'Yvelines est là pour vous accompagner dans vos projets, répondre à vos interrogations et favoriser les liens entre professionnels de santé du territoire.

N'hésitez pas à nous contacter pour :

- Participer à un groupe de travail ou un projet,
- Être accompagné dans l'utilisation d'un outil (CITANA, DMP, etc.),
- Faire remonter une difficulté de coordination ou un besoin identifié sur le terrain,
- Ou tout simplement en savoir plus sur la vie de la CPTS !

 Mail : contact@cptsfortdyvelines.fr

 Téléphone : 01 85 76 24 34

 LinkedIn : [linkedin.com/in/cpts-fort-d-yvelines-57118b267](https://www.linkedin.com/in/cpts-fort-d-yvelines-57118b267)



A très bientôt pour la prochaine édition !